



ECOLE ET COLLÈGE



SAINTE AGNÈS

NOTE D'INFORMATION N° 3

RÉOUVERTURE PROGRESSIVE DE L'ÉTABLISSEMENT

Madame, Monsieur,

Cette circulaire a pour objectif de présenter les modalités d'organisation pour la réouverture progressive de l'établissement à la lecture des instructions actuelles et préconisations du gouvernement et en lien avec nos propres contraintes. **De nouvelles directives ministérielles pourraient dans les jours et semaines à venir modifier la présente circulaire.**

Préambule :

- La reprise ne pourra se faire que si nous avons à notre disposition ledit matériel nous permettant d'assurer les bonnes conditions sanitaires, et notamment les masques commandés qui, à ce jour, ne nous sont pas encore parvenus.
- « Les parents d'élèves s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans la famille de l'élève. Les parents sont notamment invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptômes ou de fièvre (37,8°C), l'enfant ne devra pas se rendre à l'école. » (*art. du protocole sanitaire du MEN*).
- Tout adulte qui sera amené à pénétrer dans l'enceinte de l'établissement devra porter un masque.
- **Une date officielle de prérentrée pour les enseignants aura lieu le lundi 11 mai.**
 - Pas d'enseignement ce jour-là pour les élèves.
- Un travail de préparation a déjà eu lieu depuis plusieurs semaines en concertation par visio avec l'ensemble du personnel de l'établissement.
- L'accueil des élèves se fera à partir du mardi 12 mai.

La présente circulaire va faire l'objet d'une évaluation dans son application. Dans l'hypothèse où elle ne répondrait pas aux attentes et aux besoins, je serais dans l'obligation de ne proposer qu'un enseignement à distance.

Dates de reprise en fonction des niveaux de classe :

- Entre le mardi 12 et le vendredi 15 mai, les enfants de l'école seront accueillis progressivement pour qu'ils bénéficient d'une information pratique sur les gestes barrières, la distanciation physique et le lavage des mains et aussi, nous permettre d'ajuster, si besoin, le dispositif.
- **Le mardi 12 mai**, seront accueillis **uniquement** les élèves de **GS, CP et CM2**.
- **Le jeudi 14 mai**, seront accueillis **uniquement** les élèves de **MS, CE1 et CM1**.
- **Le vendredi 15 mai**, seront accueillis **uniquement** les élèves de **TPS, PS et CE2**.
- **A partir du lundi 18 mai seront accueillis l'ensemble des élèves de l'école**.
- **Le lundi 18 mai** seront accueillis les élèves de **6^e** et de **5^e**.
- **Le lundi 25 mai ou le mardi 2 juin (date à confirmer si le retour a lieu pour ces niveaux-là)**, seront accueillis les élèves de **4^e** et de **3^e**.
- **ATTENTION** : pour nous permettre une désinfection totale de l'établissement en milieu de semaine, **les élèves du collège n'auront pas cours en présentiel le mercredi matin**. Seuls les cours à distance seront donnés pour tous.

Le rythme scolaire retenu, par unité pédagogique, à compter du lundi 18 mai :

- **Ecole** : les élèves seront accueillis par niveau et ce, 1 jour sur 2
 - exemple : pour la classe de CP/CE1
 - Lundi : CP
 - Mardi : CE1
 - Jeudi : CP
 - Vendredi : CE1
 - Chaque maitresse fera connaitre aux familles son calendrier d'accueil.
- **Collège** : en lien avec la contrainte des emplois du temps et de la taille des salles de classe, les élèves seront accueillis **par demi-groupe 1 semaine sur 2 si l'effectif de la classe est > 12 élèves**.
 - Le professeur principal fera connaitre aux familles la répartition des élèves en fonction des semaines.
- **Si l'effectif de la classe est < 12 élèves, ils seront accueillis toutes les semaines.**

L'enseignement à distance est maintenu pour les élèves qui ne seront pas en classe :

- Il sera cependant dispensé sur le même rythme que l'enseignement en présentiel. Les modalités vous seront communiquées par la maîtresse ou le professeur principal de votre enfant.

Pour permettre la gestion du nettoyage des locaux, les horaires de la garderie sont modifiés :

- Matin : **7H15** - 8H15
- Soir : 17H00 - **17H30**

A noter que jusqu'à la fin de cette année scolaire, il n'y aura plus de temps d'étude le soir.

Les conditions d'accueil le matin pour les élèves de l'école :

- Pour les élèves de maternelle, il n'y aura pas de port de masque.
- Pour les élèves de l'élémentaire, le port du masque n'est pas obligatoire ; il appartiendra aux parents de fournir des masques à leur enfant le cas échéant. Si les masques fournis sont lavables, prévoir, chaque jour, deux sacs plastiques fermables (type congélation) pour y déposer les masques usagés.
- **Si vous emmenez votre enfant à la garderie entre 7H15 et 8H15 :**
 - L'entrée dans l'établissement se fera exclusivement par la porte située au 4, rue du Pont Chaput.
 - L'entrée dans la salle de garderie s'effectuera par le hall d'accueil situé à côté du secrétariat.
 - Vous ne pourrez pas être plus d'un adulte (avec votre enfant) dans ce sas d'accueil. Vous attendrez dans la cour en respectant les distances requises.
 - Dans le hall, du gel hydroalcoolique sera à disposition pour permettre au parent de désinfecter les mains de leur enfant.
 - Le parent accompagnant l'enfant le confiera à Mme Sahut tout en restant dans le hall.
 - Le parent ressortira de l'établissement par le grand portail en s'assurant de bien le refermer.
 - L'enfant, quant à lui, déposera ses affaires dans un coin de la salle et ira s'asseoir à la table qui lui sera indiquée.
- **Si vous emmenez votre enfant entre 8H15 et 8H30 et qu'il est en élémentaire :**
 - L'entrée se fera par le grand portail. Votre enfant sera accueilli par les maîtresses sur la cour.
 - Vous n'aurez pas le droit d'entrer dans l'enceinte de l'établissement sauf si vous devez vous rendre au secrétariat (rappel : port du masque obligatoire pour les adultes / un seul parent dans le secrétariat).
 - Votre enfant devra se désinfecter les mains à son arrivée ; du gel hydroalcoolique sera mis à sa disposition.

- Une zone par classe sera délimitée dans la cour afin de faire respecter les distanciations sociales.
- **Si vous emmenez votre enfant entre 8H15 et 8H30 et qu'il est en maternelle :**
 - Il sera accueilli par Mme Sahut au portail et conduit dans la salle d'accueil où il sera pris en charge par la maîtresse.
 - Vous n'aurez pas le droit d'entrer dans l'enceinte de l'établissement sauf si vous devez vous rendre au secrétariat (rappel : port du masque obligatoire pour les adultes / un seul parent dans le secrétariat).
- Les enfants de l'école qui arriveraient par le car seront récupérés par Mme Da Costa entre 8H15 et 8H30 comme elle le faisait auparavant.

Les conditions d'accueil le matin pour les élèves du collège :

- Le port du masque sera obligatoire : en prévoir au moins deux par jour. Si les masques que vous donnerez à votre enfant sont lavables, prévoir, chaque jour, deux sacs plastiques fermables (type congélation) pour y déposer les masques usagés.
- Si votre enfant arrive entre 7H15 et 7H30, les conditions d'accueil sont les mêmes que pour l'école.
- Si votre enfant arrive entre 7H30 et 8H15 :
 - L'entrée se fera exclusivement par la porte située au 4, rue du Pont Chaput.
 - Il devra passer par le hall d'accueil à côté du secrétariat.
 - Il devra se désinfecter les mains à l'aide du gel hydroalcoolique mis à disposition avant de monter au CDI.
 - Votre enfant sera accueilli et surveillé par Mme Dabert.
- Si votre enfant arrive entre 8H15 et 8H30 :
 - L'entrée se fera par le grand portail
 - Il devra passer par le hall d'accueil à côté du secrétariat.
 - Il devra se désinfecter les mains à l'aide du gel hydroalcoolique mis à disposition avant de monter au CDI.
 - Votre enfant sera accueilli et surveillé par Mme Dabert.

Les téléphones portables

- Pour les élèves de CM :
 - Il est demandé que le téléphone reste à la maison.
- Pour les élèves de 6^e et de 5^e :
 - Dans la mesure du possible et pour des raisons sanitaires, le laisser à la maison (consigne et conseil que l'on donnera également aux élèves de 4^e et 3^e pour leur éventuel retour).

- Si votre enfant devait malgré tout l'apporter au collège, il ne le posera plus au secrétariat mais le gardera avec lui dans un sac plastique fermé. De plus, **il devra rester éteint tout au long de la journée.**

A partir de 8H30 :

- Pour l'école :
 - Les enfants rentreront en classe par groupe en respectant les distances requises et se désinfecteront les mains à l'aide du gel hydroalcoolique mis à disposition.
 - Nous aménagerons la salle au mieux pour faire respecter la distanciation sociale.
- Pour le collège :
 - Les élèves seront pris en charge de la salle d'étude à la salle de classe par l'enseignant concerné.
 - Nous aménagerons la salle au mieux pour faire respecter la distanciation sociale.
 - Tous les cours seront dispensés dans la salle de classe (même les sciences, les arts plastiques et la musique).
 - L'enseignement de l'EPS ne pourra se faire qu'en extérieur, donc uniquement si les conditions météo sont favorables. Dans le cas contraire, et après concertation, Mme Bonnefous-Det assurera un soutien scolaire en classe. Les élèves arriveront directement en tenue. Sont proscrits les sports à forte intensité, collectifs, de contact et nécessitant du matériel. Des parcours athlétiques seront donc proposés.

Les récréations :

- Elles seront distinctes et échelonnées pour les différents niveaux de classe avec un périmètre déterminé.
- En fonction de la météo, nous utiliserons les différents espaces extérieurs (cours, pré).
- Si le temps ne permet pas de se rendre sur la cour, la pause « récréative » se déroulera en classe.
- En début et fin de récréation, chaque enfant se désinfectera les mains avec de l'eau et du savon ou du gel hydroalcoolique.

La restauration : aucun repas personnel ne sera accepté (hors PAI)

- En début et fin de repas, chaque enfant se désinfectera les mains avec de l'eau et du savon ou du gel hydroalcoolique.

- **Pour l'école** : la restauration aura lieu au réfectoire.
 - Quand tous les niveaux auront repris (à compter du 18/05), nous mettrons en place quatre services afin d'avoir au maximum quinze enfants dans la même salle.
 - Le service reste le même qu'avant mais nous utiliserons de la vaisselle jetable.
 - Les élèves qui resteront sur la cour seront répartis dans des espaces délimités.
- **Pour le collège** : elle aura lieu au CDI.
 - Il a été demandé à notre société de restauration de fournir des plateaux repas froids afin de faciliter le service, le nettoyage et le rangement.

Sortie du soir :

- Pour l'école (enfants des classes maternelles et élémentaires) :
 - A noter tout d'abord que **l'heure de sortie est avancée à 16H30** pour nous permettre de gérer au mieux les flux et faire en sorte que les élèves soient partis lorsque les collégiens devront sortir de leur classe.
 - Une fois les élèves installés dans la cour « par zone », nous ouvrirons le portail et laisserons rentrer les parents, dans le respect des règles de distanciation sociale afin de traverser la cour selon un trajet défini, de récupérer son ou ses enfants puis de ressortir par la porte, située 4 rue du Pont chaput, qui restera ouverte.
- Pour le collège :
 - Les parents ne seront pas autorisés à rentrer dans l'enceinte de l'établissement sauf si vous devez vous rendre au secrétariat (rappel : port du masque obligatoire pour les adultes).
 - Les élèves sortiront les uns après les autres, également dans le respect des règles de la distanciation sociale, par le grand portail.

Garderie du soir :

- Les parents qui viendront chercher leur enfant entre 17H00 et 17H30 rentreront par le grand portail.
- Vous vous rendrez jusqu'au hall d'accueil situé à côté du secrétariat.
- Vous ne pourrez pas être plus d'un adulte (avec votre enfant) dans ce sas d'accueil.
- Vous attendrez dans ce sas que Mme Sahut vous remette votre enfant.

Nettoyage et désinfection des locaux :

- Tous les matins, les classes seront ventilées au minimum quinze minutes avant la prise des cours. Même règle pendant les récréations et le temps de midi.
- Plusieurs désinfections des locaux seront prévues dans la journée : salles de classes, couloirs, sanitaires, lieux de restauration, secrétariat ...

- Un nettoyage approfondi sera prévu en fin de journée pour l'ensemble des salles, ainsi que le mercredi.
- Nous mettrons à disposition des élèves tout au long de la journée du savon et du gel hydroalcoolique.

Gestion d'un élève qui présenterait des symptômes sur le temps scolaire :

- En cas de survenue de symptômes évocateurs avec ou sans fièvre chez un élève (toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc...), il y aura :
 - Isolement immédiat de l'élève avec un masque à la vie scolaire permettant la surveillance de l'élève dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale.
 - En cas de doute, nous contacterons un personnel de santé du SAMU.
 - Nous appellerons sans délai ses parents pour qu'ils viennent chercher rapidement l'élève en respectant les mesures barrières.
- Les parents devront éviter les contacts et s'assurer, en lien avec le médecin traitant, de la réalisation d'un test de dépistage de l'enfant dans un centre prévu à cet effet.
- Nous devons prévenir le personnel de santé de l'éducation nationale référent pour l'aide à l'analyse des contacts de l'élève, depuis les 48h précédant le début des symptômes, selon les critères de Santé Publique France.
- Le processus opérationnel de suivi et d'isolement des cas contacts sera ensuite mis en œuvre selon les prescriptions qui seront définies par les autorités sanitaires.

Bien conscient de la « lourdeur sanitaire » évoquée dans cette circulaire, tout le personnel et moi-même souhaitons avant tout accueillir vos enfants, nos élèves, en toute sécurité. Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez.

Vous souhaitant bonne réception de toutes ces informations, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

Monsieur CIA,
Chef d'Etablissement



ENSEMBLE SCOLAIRE
SAINTE AGNES
4, rue du Port Chaput
63000 VOLVIC
TÉL : 04 73 33 21 68 - FAX : 04 73 33 82 67
RNE : 063 1316 V